

eMAG

28 45

n°
18

Le bulletin d'informations
de la CMCAS Chartres-Orléans

cmcas

CHARTRES
ORLÉANS

activités
sociales
de l'énergie

#SOYEZSPORT





« Le sport peut créer de l'espoir,
là où autrefois il n'y avait que du désespoir.
Il est plus puissant que les gouvernements
pour briser les barrières raciales »

Nelson Mandela

Édito	p.2
B.A.F.A et Commission de Contrôle Financier	p.3
Activités	p.4-7
Élections SLVie 2024	p.8 et 11
Vos Élus de proximité : Stéphanie LAURENÇON-RAT	p.9
Vos Élus de proximité : Xavier ROUX	p.10
Activités	p.12-13
IDCP	p.14
Réseau de Lien Social et Solidaire	p.15
Activités	p.16-17
Activités Week-ends Européens / Billetteries	p.18-19

ÉDITO

Cher.e bénéficiaire,

Les beaux jours arrivent enfin et certains d'entre vous préparent leurs vacances d'été. Pour l'automne, plusieurs séjours à l'étranger vous sont proposés dans cet « eMAg 28-45 ».

Le quotidien de cet été va être bouleversé par les Jeux Olympiques avec des vacances réduites pour certains agents de la distribution, voire imposées par les employeurs.

La CMCAS vous prévoit, aussi, 2 sorties fin août / début septembre pour participer aux épreuves des Jeux Paralympiques (Rugby fauteuil et Para-athlétisme) ainsi que des activités sportives avec le Concours de Pétanque du 1er juin en triplé à Orléans. Les gagnants de ce concours représenteront la CMCAS lors du Challenge inter-CMCAS en septembre aux Mathes.

Fin mai et début juin, j'invite tous les bénéficiaires à venir échanger lors de l'Assemblée Générale de leur SLVie et fin juin, les délégués de chaque SLVie et les membres de la Commission de Contrôle Financier à participer à l'Assemblée Générale de la CMCAS.

La démocratie n'est pas un vain mot pour la CMCAS Chartres-Orléans. Les administrateurs de la CMCAS ont décidé d'organiser les élections de SLVie. Tous les Ouvrants Droit de la CMCAS (actifs, retraités et veufs) seront invités à élire les membres du bureau de leur SLVie (instance créant des activités en proximité pour les bénéficiaires) ainsi que leurs délégués de SLVie, des femmes et des hommes qui font le lien, avec les bénéficiaires sur les lieux de travail, dans la vie au quotidien pour les retraités, avec la CMCAS et les Activités Sociales.

Les Vacances Jeunes CCAS ont aussi dû être « chamboulées » par les Jeux Olympiques. Pour éviter les transports vers Paris, les lieux d'accueil de nos Séjours Jeunes pour les 9-14 ans de notre CMCAS seront positionnés sur le quart Nord-Ouest de la France. Afin de garantir nos Séjours Jeunes, nous avons, toujours, bien évidemment besoin d'encadrants et aussi de convoyeurs (accompagnateurs de nos enfants) motivés et bienveillants. Pour devenir animateur, proposez à vos jeunes de 17 ans de candidater à la formation BAFA financée par les Activités Sociales, voir les conditions page suivante de ce journal.

Nous déplorons que l'inflation soit bien supérieure à l'augmentation des salaires et des pensions ! Ce qui génère de plus en plus de difficultés financières chez les électriciens et gaziers, aussi.

Nous déplorons que les inégalités se creusent entre les plus riches et les autres ; les grosses entreprises, elles, font des profits records en 2023.

Ne baissons pas les bras, exigeons plus de justice sociale !



Grégory BULLOT
Président de la CMCAS
Chartres-Orléans

Et si votre enfant devenait animateur ?

Chaque année, les Activités Sociales permettent aux jeunes bénéficiaires de se former pour être animateurs. **Si vous êtes intéressé.e, dépêchez-vous !**

Pour animer et encadrer des jeunes de manière occasionnelle, il faut avoir au moins le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur). Il n'y a pas de condition de diplôme pour s'inscrire à la formation générale.

Le BAFA se compose d'une session de formation générale de 8 jours (principalement axée sur la théorie) suivie d'un stage pratique et d'une session d'approfondissement ou de qualification pendant les périodes de vacances scolaires.

- Tu souhaites bénéficier d'une formation offerte pour obtenir ton BAFA ?
- Tu es âgé de 17 ans a minima au 1^{er} février 2025 ?
- Tu es motivé.e, passionné.e et créatif.ve pour organiser des activités pour les enfants ?
- Tu es dynamique et enthousiaste ?
- Tu t'engages à encadrer a minima 2 ans en centre jeunes CCAS à l'issue de l'obtention de ton diplôme ?

À l'issue de la réception des candidatures, chaque jeune sera reçu individuellement pour un entretien lors des vacances d'automne.



Envoie ta lettre de motivation
avant le 7 septembre 2024
à Monsieur le Président de la CMCAS
7 Bis rue de l'Industrie CS 70056
45077 ORLEANS Cédex 2

Plus
d'infos



COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER DE LA CMCAS

La Commission de Contrôle Financier de la CMCAS a pour prérogative le contrôle de la gestion et de l'exécution du budget, elle vérifie la régularité des opérations comptables de la CMCAS.

Une Commission de Contrôle Financier est obligatoirement instituée au sein de chaque CMCAS conformément à l'article 20 du Règlement Commun des Caisses Mutuelles Complémentaires et d'Action Sociale (CMCAS).

L'ensemble des Ouvrants Droit peut se porter candidat. Les candidats ne doivent toutefois pas être membres du Conseil d'Administration de la CMCAS, ni occuper une quelconque fonction représentative ou administrative dans la CMCAS.

La durée du mandat est fixée à une année. Elle s'étend de la première Assemblée Générale ordinaire annuelle de l'année d'élection à celle de l'année calendaire suivante. **Votre mission si vous l'acceptez...**

Participer à 3 réunions par an pour contrôler le respect :

- des règles budgétaires de la CMCAS
- des habilitations bancaires et financières
- des règles d'engagements financiers
- des attributions de la Commission Budget Patrimoine Achats
- de la doctrine budgétaire nationale
- des décisions du Conseil d'Administration de la CMCAS

Soyez candidat.e !

Intéressé.e ou besoin de compléments d'informations ?

Envoyez votre candidature avant le **31 mai 2024** à l'assistante des élus de la CMCAS :

marjolaine.secq-marty@asmeg.org

Le 5 mai 2024

SLVie 7



Atelier couture

 ORLÉANS

Lors de notre atelier, vous aurez l'opportunité de découvrir une variété de techniques de couture, des plus simples aux plus avancées, et d'explorer différentes méthodes pour donner vie à vos projets. Rejoignez-nous pour un moment de détente et de créativité, où vous pourrez vous évader du quotidien et laisser s'exprimer votre talent caché.

Le 25 mai 2024

SLVie 6



Journée au PAL en famille

 DOMPIERRE SUR-BESBRE

Découvrez le PAL, une destination pour des moments palpitants en famille. Au rendez-vous, des attractions sensationnelles garanties et l'occasion de découvrir la faune sauvage. Une journée pleine de surprises et d'émotions.

Le 1^{er} juin 2024

Com LACS



Rencontre pétanque CMCAS

 ORLÉANS

Pour les 2 triplètes sélectionnées, les frais de participation à la rencontre nationale du 20 au 22 septembre 2024 seront pris en charge ! Venez tenter votre chance.



Le 1^{er} juin 2024

SLVie 5



Après-midi enfants

 VIEILLES-MAISONS SUR-JOUDRY

Profitez d'un après-midi divertissant dans la nature ! Commencez par explorer les environs à la recherche de balises, puis perfectionnez vos compétences au tir à l'arc pour vous sentir comme un véritable archer, à la manière de Robin des Bois.



Du 1^{er} au 2 juin 2024

SLVie 6



Week-end Loire à vélo

 BEAUGENCY À AMBOISE

Préparez-vous à vivre une aventure cycliste inoubliable le long de la majestueuse Loire ! Rejoignez-nous pour un week-end où le vélo et la convivialité sont à l'honneur. Créez des liens forts avec vos compagnons de route tout en explorant les paysages enchanteurs et les trésors cachés des rives de la Loire.



Préinscription jusqu'au 25 avril

Atelier couture

Tarif :	OD / AD : offert par votre CMCAS	Extérieur : 5 €
---------	----------------------------------	-----------------



10 PLACES



10H CMCAS, 7 BIS RUE DE L'INDUSTRIE
45100 ORLÉANS



Préinscription jusqu'au 29 avril

Journée au PAL en famille

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	Extérieur
OD / AD	20 €	29 €	34 €	37 €	40 €	43 €	46 €	49 €	57 €



50 PLACES



7H PARKING E CNPE
45570 DAMPIERRE-EN-BURLY

Inscription jusqu'au 11 mai

Rencontre pétanque CMCAS

Tarif :	OD / AD : 10 €
---------	----------------



108 PLACES



BOULODROME DE LA PLAINE DE JEUX DU BELNEUF,
2 RUE EUGÈNE SUE
45000 ORLÉANS



Préinscription jusqu'au 21 mai

Après-midi enfants

Tarif :	AD : offert par votre CMCAS	Extérieur : 18 €
---------	-----------------------------	------------------



20 PLACES

Enfants de 6 à 12 ans



13H45 SAS BOYER SPORT NATURE
BASE DE LOISIRS ETANG DES BOIS
45334 VIEILLES-MAISONS-SUR-JOURDRY



Préinscription jusqu'au 6 mai

Week-end Loire à vélo

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	Extérieur
OD / AD	25 €	35 €	42 €	46 €	49 €	53 €	56 €	60 €	70 €



18 PLACES



6H45 PARKING E CNPE
45570 DAMPIERRE-EN-BURLY

Le 6 juin 2024

Com
Retraités



Journée champêtre

SURY-AUX-BOIS

Différentes activités vous seront proposées lors de cette journée nature et détente : marche, vélo, pêche, pétanque, cartes et autres jeux. Celles et ceux qui le souhaitent pourront mettre la main à la pâte et œuvrer à la préparation du repas. Un beau moment de partage en perspective !

Le 6 juin 2024

Com
Retraités



Journée à l'Oseraie des Martels

SAINT-PIAT

Randonnée pédestre aux alentours de l'Oseraie, partie de pétanque, jeux de société...
Cette journée sera l'occasion de se réunir autour des activités proposées et d'un repas convivial, le tout dans un esprit de partage.



Le 8 juin 2024

SLVie 6



Journée Futuroscope

POITIERS

Offrez-vous une journée au Futuroscope afin de célébrer la fin de l'année scolaire ou entre vos examens, spécialement pour les jeunes de 10 à 17 ans. Un moment de détente pour une pause bien méritée vous attend.



SLVie 6



Venez taquiner les poissons

DAMPIERRE

Envie de pêcher et de partager un moment convivial ? Rejoins-nous ! Tu pourras même apprendre à monter ta ligne. Un goûter te sera offert à la fin de l'activité.

Le 19 juin 2024

Préinscription
jusqu'au 5 juin

Le 3 juillet 2024

Préinscription
jusqu'au 19 juin

Le 18 sept. 2024

Préinscription
jusqu'au 4 sept.



Inscription jusqu'au 27 mai

Journée champêtre à Sury

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	Extérieur
OD / AD	11 €	15 €	18 €	20 €	21 €	23 €	24 €	26 €	30 €



50 PLACES



ROUTE DE BELLEGARDE
45316 SURY-AUX-BOIS

Inscription jusqu'au 27 mai

Journée à l'Oseraie des Martels

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	Extérieur
OD / AD	11 €	15 €	18 €	20 €	21 €	23 €	24 €	25 €	30 €



50 PLACES



L'OSERAIE DES MARTELS
28130 SAINT-PIAT

Préinscription jusqu'au 6 mai

Journée Futuroscope

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	Extérieur
OD / AD	24 €	34 €	41 €	44 €	48 €	51 €	55 €	58 €	69 €



48 PLACES
DE 10 À 18 ANS



6H30 PARKING E CNPE
45570 DAMPIERRE-EN-BURLY

Venez taquiner les poissons

Tarif :

OD / AD : Offert par votre CMCAS



15 PLACES
DE 6 À 14 ANS



13H30 ETANG DU CNPE
45570 DAMPIERRE-EN-BURLY





On entend souvent dire «SLVie, votre structure de PROXIMITÉ» C'EST QUOI, EN FAIT ?

L'Organisation Syndicale majoritaire (la CGT) défend le modèle actuel des SLVie qu'elle compte maintenir et renforcer. Elles sont vectrices d'émancipation, au plus proche des bénéficiaires.

Élaborer, concrétiser les projets

Les SLVie sont un avantage puisqu'elles permettent le dialogue, le débat autour des Activités Sociales sous toutes leurs formes, en proximité, sur le lieu de travail. Écouter tous les salariés quels que soient leurs collègues, entendre leurs besoins pour faire évoluer nos Activités Sociales, être en réactivité sur les projets futurs qui les intéressent. Ce sont les bénéficiaires, lors d'une Assemblée Générale, sur la base d'enquêtes lancées par les SLVie, qui inventent, créent de nouvelles activités avec l'aide de tous les acteurs : délégués, correspondants ou Président de SLVie.

Démocratie, proximité

Il nous faut aller vers plus de proximité et de démocratie, dans les évolutions futures de nos Activités Sociales centralisées ou décentralisées. Aussi, ne pouvons-nous pas imaginer de donner plus de moyens et une réelle autonomie budgétaire aux SLVie ?

La Section Locale de Vie c'est

- Être en proximité et à l'écoute des bénéficiaires, les accompagner, les orienter, les conseiller sur l'ensemble du champ des Activités Sociales et de Santé.
- Être disponible, être moderne, s'adapter, être réactif, toujours au fait des nouveautés, des nouvelles pratiques...
- Proposer des activités de loisirs, sportives et culturelles en adéquation avec les suggestions des bénéficiaires, dans la région et au-delà.

**Se sentir
accompagné**





Entretien avec Stéphanie Laurençon-Rat, Présidente de la SLVie 7 (Orléans)

Depuis combien de temps es-tu Présidente de la SLVie ?

Je suis Présidente de SLVie depuis une petite dizaine d'années.

Qu'est ce qui t'a amené à t'engager dans les Activités Sociales et en particulier à la SLVie ?

J'ai découvert les Activités Sociales peu de temps après mon embauche au travers de mes collègues et de ma SLVie à Blois. Très vite j'ai eu envie de m'engager à mon tour pour prendre le relais et apporter ma pierre à l'édifice ! J'ai commencé par un convoyage d'enfants puis j'ai participé à l'organisation du stand pour le festival d'énergies. Lors de ma mutation à Orléans j'ai rejoint naturellement la Commission jeunes agents, puis la SLVie d'Orléans.



Étant Conseillère Clientèle et ayant toujours apprécié le contact humain, j'ai très vite trouvé ma place à la SLVie afin de proposer des activités variées et permettre l'émancipation, l'échange et le lien avec les bénéficiaires de 0 à 103 ans !

Peux-tu nous expliquer le rôle du Président de la SLVie ?

Ma priorité est de transmettre l'histoire de nos organismes pour que chaque salarié et retraité ait bien conscience de la singularité de notre modèle afin de ne pas confondre les Activités Sociales avec un Comité d'Entreprise !

Le Président de SLVie est en charge d'animer la vie du bureau de la SLVie, des élus au bureau et des délégués de la SLVie. C'est être garant de l'organisation et du lien entre les élus de SLVie, les bénéficiaires et le Conseil d'Administration de la CMCAS. Il porte les décisions prises tant au niveau de la CCAS que de la CMCAS. Il est également force de propositions pour développer de nouvelles orientations pour répondre aux bénéficiaires.

As-tu des difficultés pour exercer ce mandat ?

Ma plus grosse difficulté est de rencontrer l'ensemble des bénéficiaires sur le périmètre très vaste de la SLVie 7 Orléans Loiret Ouest qui rayonne sur 10 lieux de travail avec plus de 1600 agents actifs et retraités.

Mais je ne suis pas seule et même si les moyens humains alloués par les employeurs sont de plus en plus contraints, je m'attache à ce que des élus soient présents sur la majorité des sites de travail.

Quels sont les sujets que tu es amenée à traiter régulièrement ?

Les sujets sont très vastes : l'animation de rencontre avec les bénéficiaires, la promotion des offres de nos organismes, la négociation de partenariats, la proposition d'activités et les demandes budgétaires, l'animation du Réseau de Lien Social et Solidaire, la bonne diffusion des informations aux bénéficiaires, l'accompagnement lors de situation sociale particulière, l'orientation des bénéficiaires vers le bon interlocuteur...

Les élus de SLVie et des Activités Sociales sont avant tout des agents des Industries Électriques et Gazières, nous sommes engagés et mandatés par une Organisation Syndicale. Nous ne pouvons pas tout connaître, notre rôle est de savoir orienter les bénéficiaires et pour cela nous travaillons en lien avec les professionnels de la CCAS qui sont de précieux conseils et, souvent, les seuls habilités à agir pour les demandes.

Quels sont les points que tu aimerais voir améliorer pour répondre aux demandes des bénéficiaires ?

Mon souhait serait d'avoir davantage de temps et de moyens humains pour déployer plus largement les offres des Activités Sociales et les visites du Réseau de Lien Social et Solidaire auprès des collègues les plus fragiles. Je souhaiterais également que les employeurs permettent à l'ensemble des agents de connaître les Activités Sociales au travers l'organisation de réunion de présentation de nos organismes mais également en faisant rentrer la culture et le sport sur les lieux de travail.

Aurais-tu un message à faire passer auprès des bénéficiaires de ta SLVie ?

Nous avons de l'or dans les mains avec nos Activités Sociales, à nous de continuer à les faire briller et à les partager avec le plus grand nombre. C'est le fruit de ce partage qui fait notre plus grande richesse.

Participez aux Activités Sociales, engagez-vous et prenez le relais !





VOS ÉLUS DE PROXIMITÉ

Entretien avec Xavier ROUX, Président de la SLVie 5 (Montargis)

Depuis combien de temps tu es Président de la SLVie ?

Il y a environ 7 ans. J'ai été élu à la suite du départ en retraite de mon collègue, Patrice DELACOUR.

Qu'est-ce qui t'a amené à t'engager dans les Activités Sociales et en particulier à la SLVie ?

Mes collègues de travail m'ont parlé de la SLVie et des activités qui étaient mises en œuvre, au sein de la CMCAS. Au fil du temps, ils m'ont invité à les rejoindre au bureau de la SLVie ; mon Organisation Syndicale CGT m'a ensuite mandaté pour entrer au bureau. À son départ en retraite, Patrice m'a proposé de le remplacer. Il est resté membre du bureau pour m'épauler et passer le relais. Pour moi, il est toujours préférable que le Président d'une SLVie soit un actif, pour rester au contact avec le personnel dans les différents services. J'ai donc été élu Président par les membres du bureau de la SLVie qui s'étaient engagés à m'apporter leur aide.

Peux-tu nous expliquer ton rôle du Président de la SLVie ?

Le rôle du Président c'est avant tout :

- Avec les membres du bureau, d'avoir la capacité d'expliquer et de promouvoir les Activités Sociales auprès des bénéficiaires.
- Être à l'écoute des collègues pour connaître leurs attentes et leurs besoins afin de proposer des activités qui leur correspondent.
- Avec les membres du bureau, de proposer des activités et le budget associé pour le Conseil d'Administration de la CMCAS. Ces activités sont ensuite mises en œuvre par les professionnels du Territoire Centre CCAS.
- D'organiser le fonctionnement du bureau de la SLVie (réunions, permanences, etc.)

As-tu des difficultés pour exercer ton mandat ?

La CMCAS est touchée de plein fouet par la baisse drastique des moyens bénévoles imposée par les employeurs et certaines Organisations Syndicales. Mon parcours professionnel a évolué dernièrement puisque j'ai décidé de muter d'Enedis à EDF. Je n'ai donc plus le mandat de Secrétaire Général de la CMCAS, ce qui me permettait d'être détaché à 50 %. La CMCAS m'octroie 20% de détachement pour assurer mon mandat de Président de SLVie et d'Administrateur de la CMCAS. Ce pourcentage est un peu juste pour assister aux réunions et réaliser des visites sur le terrain.

Les activités sont ensuite « montées » par les Technicien.ne.s Séjours Activités CCAS. Il y a alors aussi besoin de beaucoup de contacts avec eux, pour finaliser ces projets.

Quels sont les sujets que tu es amené à traiter régulièrement ?

Régulièrement en réunion de bureau de SLVie, nous prenons connaissance des informations de la CMCAS et de la CCAS, que nous devons transmettre aux bénéficiaires du périmètre de la SLVie.

Lors des permanences, nous répondons aux questions posées par nos bénéficiaires et si nous ne savons pas, nous les orientons vers les professionnels Technicien.ne.s Conseil et Promotion de la CCAS ou bien parfois, nous les appelons en présence des bénéficiaires.

Nous avons également à animer les bénévoles du Réseau de Lien Social et Solidaire de proximité, qui est pour la CMCAS un axe important de solidarité envers les bénéficiaires les plus isolés. Cette mission demande aussi beaucoup de temps car elle nécessite d'alimenter nos bénévoles volontaires mais aussi d'aller en chercher d'autres. Je lance cet appel, si vous avez un peu de temps à consacrer pour réaliser des visites chez nos bénéficiaires isolés, **rejoignez-nous !**



Est-ce que les bénéficiaires viennent te rencontrer ou c'est toi qui vas à leur rencontre ?

Les bénéficiaires viennent nous rencontrer lors des permanences organisées sur deux sites de travail. Ce sont particulièrement les retraités qui viennent sur les créneaux horaires d'après-midi.

La population d'actifs est principalement constituée de techniciens souvent sur le terrain sur les créneaux des permanences. Je vais donc à leur rencontre, pour leur apporter des informations concernant les vacances (distribution de catalogues CCAS), les commandes de jouets et de livres proposés par la CMCAS, etc...

Petite précision à apporter à nos bénéficiaires : la SLVie 5 Loiret Nord Montargis rayonne sur trois sites de travail, GRDF et Enedis rue Coquillet à Montargis, EDF (AMT Centre) à Amilly et le site de la SICAP à Pithiviers qui se situe à 45 minutes de Montargis. Nous essayons d'être en liaison régulière avec des correspondants locaux afin qu'ils renseignent les bénéficiaires, d'où l'utilité des délégués de SLVie, disséminés un peu partout sur les sites de travail.

Quels sont les points que tu aimerais voir améliorer pour répondre aux demandes des bénéficiaires ?

Il faudrait disposer de plus de temps, pour pouvoir expliquer à l'ensemble des agents, ce que sont les Activités Sociales. La relation par mail demande beaucoup de temps pour répondre aux demandes et n'est pas toujours efficace. Les outils digitaux sont de plus en plus indispensables au fonctionnement de nos Activités Sociales ; et en SLVie, il n'est pas toujours évident de pouvoir se connecter aux outils de la CCAS. Les employeurs ne sont pas toujours ouverts à nous mettre à disposition les réseaux informatiques qui vont bien, etc...

Aurais-tu un message à faire passer auprès de tes bénéficiaires de la SLVie ?

Venez participer et vous investir dans les Activités Sociales ! Elles se déroulent tout au long de l'année et tous les bénéficiaires doivent trouver la réponse à leurs questions auprès de la SLVie. Je souhaite une longue vie aux Activités Sociales.



ÉLECTIONS SLVIE 2024

Élections des bureaux et délégués de SLVie

Les Modalités de Vote de ces élections de SLVie organisées et financées par la CMCAS ne seront pas comme celles organisées par les employeurs pour les CSE ou les CMCAS ; par souci d'économie, le Conseil d'Administration de la CMCAS a décidé qu'elles se dérouleront **par correspondance** et **en physique**. Explications :

Vote par correspondance

Mi-octobre, vous allez toutes et tous (Ouvrants Droits de notre CMCAS Chartres-Orléans Actifs et Retraités y compris veuf et veuves) recevoir dans votre boîte aux lettres un courrier.

Dans ce courrier, figurera :

- Une notice pour bien voter
- Une ou plusieurs professions de foi des Organisations Syndicales proposant des listes
- Un ou plusieurs bulletins de vote (nombre en fonction des Organisations Syndicales présentant une liste) pour élire le Bureau de vote de votre SLVie et une enveloppe de la même couleur
- Un ou plusieurs bulletins de vote (nombre en fonction des Organisations Syndicales présentant une liste) pour élire les Délégués de votre SLVie et une enveloppe de la même couleur
- Une enveloppe T où vous déposerez les deux petites enveloppes où vous aurez mis les deux bulletins de vote choisis ; celle-ci sera à compléter (au verso Nom Prénom NIA SLVie) puis à déposer dans une boîte aux lettres de La Poste **avant le 8 novembre 2024** (cachet de La Poste faisant foi)

Vote physique

Pour les OD qui le souhaitent ou ceux qui auraient oublié de renvoyer leur enveloppe T dans les temps (c'est-à-dire avant le 8 novembre), chaque siège de SLVie disposera d'une urne **du 12 au 15 novembre**. Ainsi chaque OD pourra venir voter en déposant ses deux bulletins de vote (liste de bureau de SLVie et liste de délégués de SLVie).

Le scrutin sera clos le 15 novembre à 17h00.

Chaque SLVie fera ensuite remonter à la CMCAS toutes les urnes.

Le dépouillement sera réalisé à la CMCAS à Orléans le 18 novembre dès 9h30.

Les Assemblées Générales de SLVie et de la CMCAS

L'Assemblée Générale des SLVie est un instant obligatoire et un moment démocratique d'échanges et de partage autour de la vie des Activités Sociales de proximité.

C'est le moment de vous emparer de vos activités de proximité en deux points :

- sur l'année passée avec ses activités, la vie de son Réseau de Lien Social et Solidaire, son rapport d'activité.
- sur la construction de l'avenir de vos Activités Sociales de proximité à travers l'expression de vos besoins, envies et de votre vision de celles-ci.

C'est également un moment politique. Vous allez élire en novembre prochain les membres de vos bureaux de SLVie, et en 2025 les membres du Conseil d'Administration.

Il est important de prendre connaissance des revendications proposées par les différentes Organisations Syndicales, au travers de motions qu'ils proposent et pour lesquelles nous vous demandons de vous exprimer.

C'est aussi en passant par des moments comme celui-ci, que nous vous informons de l'actualité des Activités Sociales, des entreprises et des décisions de nos employeurs.

Les Assemblées Générales se dérouleront

Pour la SLVie 1 à Dreux Gedia le 6 juin

Pour la SLVie 4 à Chartres Site Enedis de Malagay le 23 mai

Pour la SLVie 5 à Châlette-sur-Loing le 5 juin

Pour la SLVie 6 à Dampierre Salle des Mallerets le 4 juin

Pour la SLVie 7 à Orléans à la CMCAS le 13 juin

L'Assemblée Générale de la CMCAS se tiendra à Orléans à la CMCAS le 27 juin.

**Venez seul ou accompagné de vos Ayants Droit ! Exprimez-vous !
Toutes vos expressions sont importantes.**

Le 22 juin 2024

SLVie 5



Challenge pétanque JM Ruelle

VILLEMANDEUR

L'incontournable challenge de pétanque Jean-Marc Ruelle revient cette année encore avec son esprit sportif et convivial ! Apéritif et grillades au barbecue seront également de la partie pour marquer le début de l'été de manière festive !



Le 28 juin 2024

SLVie 4



Soirée karting

CHARTRES

Préparez-vous à ressentir l'excitation et l'adrénaline alors que vous vous lancez dans une compétition palpitante lors de notre soirée karting. Rejoignez-nous pour une expérience inoubliable où la vitesse, la stratégie et le plaisir sont au rendez-vous.

Le 31 août 2024

SSH



Jeux Paralympiques Rugby

CHAMP DE MARS

Prêts pour un moment inoubliable aux Jeux Paralympiques ? Venez soutenir les équipes de Rugby en fauteuil et profitez d'une journée riche en émotions et en solidarité ! N'oubliez pas d'amener votre pique-nique.



Le 1^{er} sept. 2024

SSH



Jeux Paralympiques Athlétisme

STADE DE FRANCE

Rejoignez-nous pour une journée aux Jeux Paralympiques d'athlétisme, soutenez les athlètes paralympiques dans leurs exploits sportifs, n'oubliez pas votre pique-nique pour une journée placée sous le signe de la passion, de l'inclusion et du dépassement de soi.



Du 19 au 23 sept. 2024

Com LACS



Sortie moto automne

LAGUIOLE

Que vous soyez un motard chevronné ou que vous découvriez les plaisirs de la moto, notre sortie automnale offre des itinéraires adaptés à tous les niveaux d'expérience. Profitez de la camaraderie et de l'esprit de communauté lors de cette aventure.



Préinscription jusqu'au 7 juin

Challenge pétanque JM Ruelle

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	Extérieur
pétanque + repas	14 €	20 €	24 €	26 €	28 €	30 €	32 €	34 €	40 €
repas seul	7 €	10 €	12 €	13 €	14 €	15 €	16 €	17 €	20 €



40 PLACES



14H - STADE DE PÉTANQUE - 65 RUE DU STADE
45700 VILLEMANDEUR

Préinscription jusqu'au 18 juin

Soirée karting

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	Extérieur
OD / AD	40 €	58 €	69 €	75 €	81 €	86 €	92 €	98 €	115 €



20 PLACES



LE BOIS DES POTERIES
28000 CHARTRES

Inscription jusqu'au 15 août

Jeux Paralympiques Rugby

Tarif :	OD / AD : offert par votre CMCAS	Extérieur : 10 €
---------	----------------------------------	------------------



9 PLACES



CMCAS 7 BIS RUE DE L'INDUSTRIE
45100 ORLÉANS



Inscription jusqu'au 15 août

Jeux Paralympiques Athlétisme

Tarif :	AD : offert par votre CMCAS	Extérieur : 10 €
---------	-----------------------------	------------------



9 PLACES



CMCAS 7 BIS RUE DE L'INDUSTRIE
45100 ORLÉANS

Préinscription jusqu'au 3 septembre

Sortie moto automne

LES TARIFS VARIENT SELON VOTRE COEFFICIENT SOCIAL
ET LES HORAIRES VOUS SERONT COMMUNIQUÉS ULTÉRIEUREMENT.



50 PLACES



Le contrat IDCP est complémentaire au Régime Obligatoire

pour se couvrir contre les aléas de la vie au travail comme à la maison !

- Votre contrat en cas d'**Hospitalisation, Infirmité, Invalidité** et / ou **Décès**
- Pour vous, votre conjoint(e) et vos enfants
- Un capital versé pouvant atteindre jusqu'à 8 fois votre salaire annuel brut, selon les options choisies
- Contrat d'Assistance en cas d'Accident
- Accès au conseil social spécifique d'Inter Mondiale Assistance (IMA) pour accompagner sa famille dans les étapes de la vie
- Garantie Capital entrée en dépendance ¹ **NOUVEAU**
- Et - **15 %** de réduction sur votre cotisation IDCP pour les moins de 40 ans ! ²

Lien du site IDCP



NOUVEAU

Adhérez au contrat **IDCP** en toute simplicité avec le pack adapté à vos besoins !

1 En relais des garanties Décès, versement d'un capital en cas de reconnaissance de situation de dépendance de GIR 1 à 4 selon la grille nationale AGGIR.

2 Bénéficiez de - 15 % minimum sur votre cotisation IDCP jusqu'à votre 40e anniversaire. Offre réservée aux agents IEG ouvrant-droit et ayant-droit âgés de moins de 40 ans.

COMMENT MIEUX SE PROTÉGER ? L'agent et sa famille

Avec **IDCP**, bénéficiez, pour vous et votre famille, de couvertures supplémentaires non proposées par votre Régime Obligatoire !

	 Prévoyance complémentaire	RÉGIME OBLIGATOIRE DES IEG
RISQUES		
Infirmité	✓✓✓ Couvert dès 0,5 % d'infirmité	✗ Pas de garantie
Invalidité	✓✓✓ Couvert à partir de 66 % d'invalidité ¹	✓✓ Couvert à partir de 80 % d'invalidité
Hospitalisation	✓✓✓ 30 jours par sinistre ²	✗ Pas de garantie
Décès	✓✓✓ De 1 à 8 fois le salaire annuel brut ³	✓ 3 fois le salaire annuel brut ⁴
BÉNÉFICIAIRES		
Ouvrant Droit	✓✓✓ Couvert	✓✓✓ Couvert
Ayant Droit conjoint	✓✓✓ Couvert	✗ Pas couvert
Ayant Droit enfants	✓✓✓ Couvert	✗ Pas couvert

Sous réserve des conditions prévues par la Notice d'Information du contrat IDCP et de l'Accord de Branche (Régime Obligatoire) en vigueur.



Réseau de Lien Social et Solidaire

Il agit en faveur des personnes âgées, malades, en situation de handicap ou isolées. Rejoignez-le !

De nombreuses personnes ont besoin d'aide en raison du contexte économique et social, de l'allongement de la durée de vie et de l'organisation de la cellule familiale. Ces personnes, âgées le plus souvent, en perte d'autonomie, en situation de maladie, de handicap, ont des difficultés à appréhender les dispositifs administratifs pour obtenir les aides auxquelles elles peuvent prétendre.

Le Réseau de Lien Social et Solidaire, pourquoi ?

La solidarité est une des valeurs fondatrices des Activités Sociales. L'animation d'un réseau solidaire des Électriciens et Gaziers, impulsé par le Comité de Coordination des CMCAS, est une des réponses à des situations d'isolement, d'exclusion et à tous les risques de la vie en général. Pour lutter contre l'isolement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, les CMCAS animent ce réseau de bénévoles qui effectuent des visites à domicile. Ce réseau permet de renouer des liens de proximité avec les plus fragiles, d'agir contre la solitude, de les accompagner dans diverses démarches tout en favorisant le maintien à domicile.

Action Sanitaire et Sociale

Aide Familiale à la Petite Enfance (AFPE)

Accessible sous conditions de ressources*, cette prestation est destinée à maintenir une aide dans le champ de la garde d'enfants.

Elle permet de proposer une aide à la famille, quel que soit le nombre d'enfants. Le montant de cette aide annuelle varie de 150 € à 400 € par enfant selon le coefficient social** de la famille et dans la limite des frais engagés. Dans le cas d'un couple composé de deux ouvriers droit, chacun peut bénéficier de cette prestation. Les critères de cette aide seront réévalués chaque année.

*De 0 à 20 000 : 400 € / de 20 000 à 40 000 : dégressif jusqu'à 150 € / au-delà de 40 000 : 150 €

**Le coefficient social correspond au revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts.

POUR QUI ?

Cette aide socialisée (soumise à un coefficient social) est accessible à l'ensemble des parents salariés des Industries électriques et gazières ayant un ou plusieurs enfants âgés entre 3 mois et 3 ans (aide jusqu'à la rentrée à l'école dans l'année des 3 ans).

Ce dispositif est étendu aux 7 ans de l'enfant lorsque ce dernier est en situation de handicap.

COMMENT BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE ?

L'Aide Familiale à la Petite Enfance sera versée directement aux parents, sur présentation de justificatifs : dernier avis d'imposition, factures des frais de garde d'enfant, justificatif de la MDPH pour les enfants en situation de handicap au-delà de 3 ans. Elle doit être sollicitée en proximité, auprès de votre CMCAS/SLVie. Appelez-le 09 69 36 14 00 ou via votre espace activ rubrique « contactez-nous » sur ccas.fr

Cette Aide Familiale à la Petite Enfance est complémentaire au nouveau CESU de Branche, que les salariés peuvent solliciter auprès de leur employeur, qui offre la possibilité de choisir entre deux types de droits :

- Des jours de « congé parents » : 8 demi-journées cumulables
- Ou 60h de CESU de Branche : garde d'enfant, entretien du domicile, cours à domicile...

Comment s'organise le Réseau de Lien Social et Solidaire ?

Les CMCAS mettent en relation les bénévoles et les bénéficiaires et veillent au bon déroulement des visites. Ils sont liés par une convention pour poser les conditions des engagements réciproques de chaque acteur. Des réunions de coordination réunissent les bénévoles afin de définir les critères de participation et de mandatement, y compris les conditions qui facilitent l'organisation de leur engagement et leur activité et de leur assurer un accompagnement et une formation adéquate.



Que vous souhaitiez rejoindre ce réseau (on a besoin de vous) ou le solliciter pour être visité par nos bénévoles, nous vous invitons à prendre contact avec votre CMCAS, ou votre SLVie.

Appelez-nous au 09 69 36 14 00 ou bien nous écrire via votre espace activ, rubrique « contactez-nous » sur ccas.fr

Le 21 sept. 2024

SLVie 5



Matinée karting

 ST-BENOIT
SUR-LOIRE

Cette matinée karting est une expérience parfaite pour les amateurs de sensations fortes. Vous pourrez profiter d'essais chronométrés et de courses en groupe pour vous sentir comme un véritable pilote de Formule 1.



Le 28 sept. 2024

SLVie 5



Journée Jeunes Agents

 CONFLANS
SUR-LOING

Une journée palpitante vous attend, mêlant Paintball et Accrobranche, ponctuée d'un repas partagé. Explorez ce site niché au cœur de la nature et vivez des moments remplis d'adrénaline et de rires.

Du 13 au 20 oct. 2024

Com
Retraités



La Corse : Les incontournables

 CORSE

Embarquez pour un périple inoubliable et découvrez l'île de Beauté du Nord au Sud avec Ajaccio, le charme pittoresque de Bonifacio, la cité génoise de Bastia et le Cap Corse préservé.



Le 6 mai 2024

Jeunesse



Action Lecture 2024

 DE 0 À 12 ANS

 DISTRIBUTION
EN JUIN



ACTIVITÉS



Préinscription jusqu'au 19 septembre

Matinée karting

LES TARIFS SELON VOTRE COEFFICIENT SOCIAL SERONT COMMUNIQUÉS
ULTÉRIEUREMENT



20 PLACES



9 RTE DU VIEUX CHEMIN
45730 SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE

Préinscription jusqu'au 17 septembre

Journée Jeunes Agents

Tarif :

OD / AD : offert par votre CMCAS

Extérieur : 52 €



12 PLACES



RTE DE GY LES NONAINS
45700 CONFLANS-SUR-LOING

Préinscription jusqu'au 6 septembre

La Corse : Les incontournables

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	Extérieur
OD / AD	555 €	600 €	629 €	644 €	659 €	673 €	688 €	703 €	934 €



50 PLACES



LES HORAIRES DES BILLETS D'AVION ET DES BUS
SERONT COMMUNIQUÉS ULTÉRIEUREMENT

Inscription jusqu'au 22 mai

Action Lecture 2024

Afin de favoriser le goût à la lecture dès le plus jeune âge, les élus de la CMCAS Chartres-Orléans ont le plaisir d'offrir un livre à chaque enfant bénéficiaire de la CMCAS de leur naissance jusqu'à leurs 12 ans. Depuis l'année passée, il est nécessaire d'inscrire chaque enfant pour qu'il puisse recevoir un livre.

Vous avez été sollicités pour associer vos enfants au choix participatif des livres, ce qui a permis la sélection des ouvrages de l'action lecture 2024.

Vous allez pouvoir procéder à la commande du livre de votre/vos enfant.s via [« MesActivités »](#).

La distribution des livres se fera courant juin 2024 par les élus de SLVie, un mail vous communiquera les modalités.



SÉJOURS À L'ÉTRANGER

PORTO

Du 18 au 20 octobre 2024

Préinscription jusqu'au 11 septembre



SLVie 6



CNPE Dampierre



30 places



Bus offert par la CMCAS pour les OD/AD

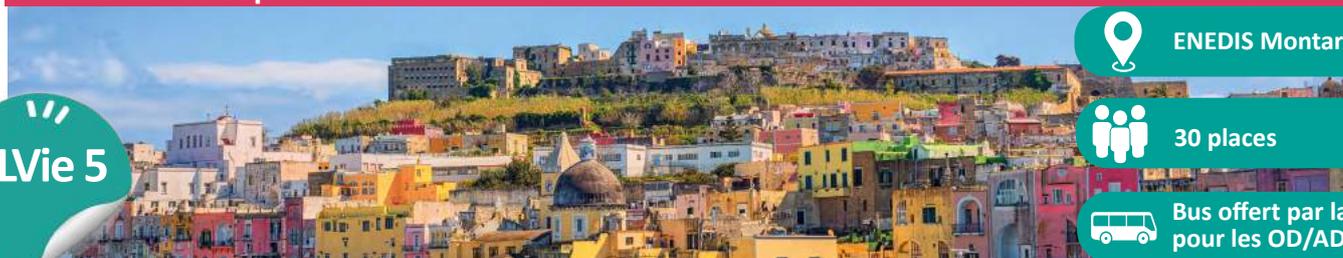
Évadez-vous à Porto pour un week-end inoubliable entre jeunes agents ! Partez pour deux jours de fête et de découvertes : concerts enflammés, dîners tapas, tournée des bars animée, visite guidée à la découverte de Porto et dégustation des meilleurs produits locaux.

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD / AD	173 €	247 €	296 €	320 €	345 €	370 €	394 €	419 €	543 €

NAPLES

Du 13 au 16 septembre 2024

Préinscription jusqu'au 5 juillet



SLVie 5



ENEDIS Montargis



30 places



Bus offert par la CMCAS pour les OD/AD

Découvrez la 3ème ville d'Italie, célèbre pour son patrimoine et ses monuments. Profitez pleinement de votre séjour ! Vous pourrez aussi découvrir la cité antique de Pompéi et le Vésuve.

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD / AD	266 €	369 €	438 €	472 €	487 €	531 €	575 €	610 €	713 €

MARRAKECH

Novembre 2024



SLVie 7



CMCAS, 7 bis rue de l'Industrie 45100 Orléans



30 places



Bus offert par la CMCAS pour les OD/AD

TOUTES LES INFORMATIONS, DATES, HORAIRES AINSI QUE LES TARIFS SELON VOTRE COEFFICIENT SOCIAL SERONT COMMUNIQUÉS ULTÉRIEUREMENT.



BILLETTERIES

NOUVEAUTÉ, VOTRE CMCAS VOUS PROPOSE DE LA BILLETTERIE VIA VOTRE ESPACE «MES ACTIVITÉS»



 Parc culturel du Val d'Ardoux
Rue des Castors
45370 DRY

SON ET LUMIÈRE DE CLÉRY

Juillet / Août 2024

Retrait en CMCAS ou en SLVie

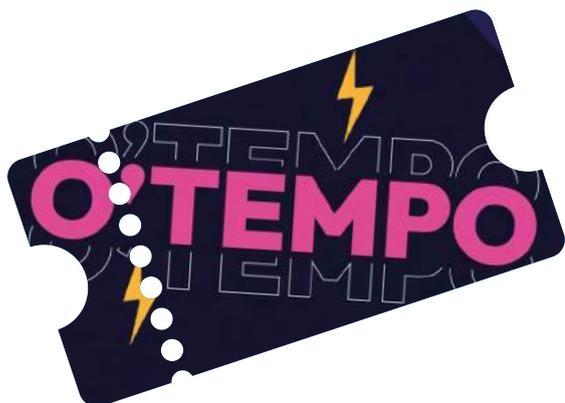
Spectacle: 19-20-25-26-27 juillet et 1-2-3 août
Un grand son et lumière sur la vie et la résistance durant la 2^{ème} guerre Mondiale au cœur de la Sologne.

Spectacle + banquet: 26-27 juillet et 2-3 août
Pour vous mettre dans l'ambiance du spectacle, un banquet de la Libération vous est proposé.

 de 10 € à 21 €



Inscription jusqu'au 22 juillet



 Chem. de la Caillaudière
45760 BOIGNY-SUR-BIONNE

FESTIVAL O'TEMPO

Le 23, 24 et 25 août 2024

Retrait en CMCAS ou en SLVie

Le principe du Festival O'Tempo est simple : Trois jours de musique, un village avec bar et stands de restauration et une ambiance conviviale et familiale. Au programme : MAELLE, PIERRE DE MAERE, NUIT INCOLORE, CHILOO, CLAUDIO CAPEO, TARMAC RODEO, BLACK M et SUPERBUS.

 de 17 € à 26 €



Inscription jusqu'au 11 août



 Parc Équestre Fédéral
41600 LAMOTTE-BEUVRON

LES NUITS DE SOLOGNE

Le 7 septembre 2024

Retrait en CMCAS ou en SLVie

Que vous soyez amateur de théâtre, de musique ou simplement en quête de moments magiques en famille, « Roméo et Juliette » et la Symphonie pyrotechnique vous promettent une soirée inoubliable, où l'émerveillement et la beauté se conjuguent pour créer des souvenirs mémorables.

 de 9 € à 123 €



Inscription jusqu'au 21 mai





Atelier couture

Avril 2024



RETROUVEZ-NOUS SUR
CHARTRES-ORLEANS.CMCAS.COM



Pour les permanences extérieures ou téléphoniques,
prendre RDV en ligne sur www.camieg.fr - "Prenez un rendez-vous".

Chartres : les mardis 7 mai et 18 juin, 2 juillet et 10 septembre 2024 à partir de 10h
Dampierre : les mardis 14 mai et 11 juin et 17 septembre 2024 à partir de 10h
Orléans : 35 avenue de Paris Orléans antenne Camieg : toutes les dates sur Camieg.fr



Rencontre CSMR / Camieg

Contact :

09 69 36 14 00

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

ou via votre espace activ, rubrique
"contactez-nous" sur
ccas.fr

SUIVEZ-NOUS
SUR NOTRE PAGE FACEBOOK



SUIVEZ-NOUS
SUR NOTRE PAGE INSTAGRAM

ccas

CHARTRES
ORLÉANS

Permanences professionnelles

LES MARDIS ET JEUDIS
DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 17H

CHARTRES
Technopolis – Bat E – RDC
4 rue Blaise Pascal – CS 60330
28000 CHARTRES

ORLÉANS
7 Bis rue de l'Industrie - CS 70056
45077 ORLÉANS CEDEX 2

DAMPIERRE (CNPE)
CNPE de DAMPIERRE-EN-BURLY
Parking B - Bungalow R3 Bis – BP 18
45570 OUZOUEUR-SUR-LOIRE

Simon Rochepeau • Dominique Hennebaut

Une histoire de SOLIDARITÉS

1 - Les origines



BD des Activités Sociales

Directeur de publication : Grégory BULLOT

Conception & réalisation : Pôle Communication - CCAS Plaque Centre - Île de France / Journal d'informations édité par la CMCAS Chartres-Orléans
Impression : Groupe Concordances Loiret - Parc d'activités « Les Aulnaies » - 123 rue de la Juine – Bât. H 45160 Olivet - 02 38 69 61 11 / contact45@concordances.fr
Crédit photos : stock.adobe.com / CMCAS Chartres-Orléans / CCAS

